

LA POLEMIQUE

Benjamin Maréchal choque à nouveau après un débat sur le viol

"Brigitte Lahaie a dit : 'On peut jouir lors d'un viol je vous signale'. Vous lui répondez quoi?", a demandé l'animateur de la RTBF à ses auditeurs. Tollé

Et une nouvelle polémique générée par Benjamin Maréchal ! Et cette fois-ci, le monde politique s'en mêle. Que s'est-il passé ? Vendredi matin, dans son émission "C'est vous qui le dites" sur VivaCité, l'animateur a proposé aux auditeurs de réagir aux propos très controversés sur le viol formulés mercredi sur BFMTV par Brigitte Lahaie. L'ex-star du porno et co-signataire avec Catherine Deneuve d'une tribune qui dénonce un retour du puritanisme, avait déclaré au micro de la chaîne d'info qu'une femme "peut jouir lors d'un viol". Le tollé fut tel qu'en France, l'animatrice avait présenté ses excuses.

"Intolérable d'aborder un sujet aussi sensible et grave de cette manière", a twitté M. Marcourt suite à l'émission sur VivaCité. "Pas acceptable pour un média du service public. J'interpelle l'administrateur général de la RTBF à l'instant." Dans le même temps, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) était bombardé de plaintes. Il en comptait douze, vendredi en milieu d'après-midi.

Jean-Claude Marcourt n'a pas été le seul politique à s'offusquer. La ministre francophone de l'Égalité

des chances, Isabelle Simonis (PS), a aussi twitté sa colère : "Il est totalement inopportun et éthiquement honteux de mettre en débat les conséquences dévastatrices de cet acte pour les victimes en y asso-

ciant la notion de plaisir."

Ce n'est pas la première fois que l'émission phare de VivaCité est ainsi secouée par une bronca. En novembre dernier, le trublion du service public

avait été pointé du doigt pour avoir initié un débat suite au décès d'un jeune scout. Bertrand Henne, son collègue de La Première, l'avait ouvertement critiqué, déclarant que "ce type est une insulte au service public", avant d'être recadré par la direction.

Dans un post publié - et ensuite effacé - sur son profil Facebook, l'animateur semblait vendredi estimer qu'on lui faisait un mauvais procès car, disait-il, il n'avait "jamais demandé à des femmes violées si elles jouissaient [...] Le viol est un crime. Donner l'occasion au public de le dire en répondant à Brigitte Lahaie ne l'est pas."

La RTBF a quant à elle réagi dans un communiqué qui cachait mal son embarras. La chaîne publique y présente ses excuses et annonce avoir pris des mesures "pour s'assurer qu'à l'avenir, l'énoncé des sujets de l'émission ne puisse plus donner lieu à des interprétations et malentendus". Avant d'ajouter que "la réflexion en cours depuis septembre dernier sur l'évolution de 'C'est vous qui le dites' après dix années d'existence se poursuit en interne". Pas sûr que cela suffise à éteindre l'incendie.

L.L.